

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 91**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME DANIELLE MILON**

---

**OBJET**

Dispositif d'aides aux projets touristiques de développement local

---

**Direction de l'Economie de l'Aménagement et de la Recherche  
Service Etudes et Partenariats**

## RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Lors du budget primitif 2016, le Conseil départemental a voté une enveloppe de crédits de 60 000 € pour l'aide aux projets touristiques de développement local.

## PRESENTATION DU DISPOSITIF

Sont soutenus les projets de développement local qui répondent aux orientations du quatrième schéma de développement du tourisme et des loisirs :

- préserver et améliorer le cadre de vie des résidents,
- développer la notoriété et l'attractivité des territoires,
- proposer une offre touristique de qualité,
- soutenir l'activité économique locale.

Notre participation s'élève à 80% du montant hors taxe des investissements dans la limite d'un plafond d'aide de 15 000 €.

Chaque demande d'aide en investissement recueille préalablement l'avis technique de Bouches-du-Rhône Tourisme, dans le cadre de TEMA, son programme d'accompagnement des projets touristiques.

## PRESENTATION DE LA DEMANDE

Le projet de la Commune de Noves est axé autour de 2 actions :

- le balisage du sentier botanique du Rougadou,
- l'installation d'une table d'orientation.

L'objectif de ce projet structurant est de valoriser le massif du Rougadou.

Le balisage du sentier fera de cet endroit protégé un lieu de promenade et de découverte touristique, mais également un lieu éducatif pour les scolaires.

La table d'orientation offrira un point de vue, et permettra la découverte de l'ensemble des massifs forestiers locaux. Elle renseignera les promeneurs sur ce site remarquable, tant sur le plan de l'environnement que sur celui d'un tourisme vert.

La Commune de Noves sollicite une subvention d'investissement à hauteur de 80% du montant HT de son projet, soit 9 148,32 €. Le plan de financement prévisionnel, est présenté » ci-dessous :

Dépenses HT (en euros)	Financements (en euros)
Sentier botanique.....7 468,40	Conseil départemental .....9 148,32
Table d'orientation.....3 967,00	Auto financement .....2 287,08
<b>TOTAL.....11 435,40</b>	<b>TOTAL.....11 435,40</b>

## INCIDENCE FINANCIÈRE

N° programme	N° d'opération	Libellé	Imputation budgétaire	Engagement CP
10 520	A créer	Développement touristique local, Commune de Noves	204-94-204141	9 148,32 €

## PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces considérations, et sur proposition de Madame la Déléguée au tourisme, je vous propose de vous prononcer sur l'attribution, dans le cadre du projet de mise en valeur du massif du Rougadou, d'une subvention d'investissement de 9 148,32 € à la Commune de Noves.

En cas d'avis favorable de votre part, je vous invite à prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL